

# Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Août 2017)



**SOCOTEC**



## Bien concerné

25 Rue du 8 Mai 1945 - Logement 1 - ESC AL - R+3  
77320 FERTE GAUCHER

## Propriétaire

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE  
10 AVENUE CHARLES PEGUY  
77000 MELUN

## Donneur d'ordre

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE  
10 AVENUE CHARLES PEGUY  
77000 MELUN

## CONCLUSION DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

**Date du rapport :** 06/02/2020

**Date de visite :** 28/01/2020

**Fait à :** VILLEPINTE

**Référence du dossier :** Diffus OPH77

**Référence du rapport :**

26LAL0301 06/02/2020 - 11:04

**Nombre de prélèvements :** 8

**Auteur du rapport :**

Mickaël JULIEN

**Fonction :** Opérateur de repérage

**Certificat de compétence :** CPDI 4129

**Délivré par :** I.CERT

**Contrat d'assurance :**

AXA France

313 Terrasses de l'Arche  
92727 NANTERRE CEDEX

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

## SOMMAIRE

<b>I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE</b> .....	<b>3</b>
1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE.....	3
2. PERIMETRE DU REPERAGE.....	4
<b>II. CONCLUSIONS</b> .....	<b>5</b>
<b>III. OBJET DE LA MISSION</b> .....	<b>6</b>
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE .....	6
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES .....	6
<b>IV. DEROULEMENT DE LA MISSION</b> .....	<b>7</b>
1. PRESTATIONS REALISEES.....	7
2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE .....	7
3. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE .....	8
4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE.....	8
<b>V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE</b> .....	<b>9</b>
1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE.....	9
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE .....	10
<b>VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT</b> .....	<b>11</b>
<b>ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION</b> .....	<b>12</b>
<b>ANNEXE 2 - PV ANALYSES</b> .....	<b>15</b>
<b>ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS</b> .....	<b>18</b>
<b>ANNEXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES</b> .....	<b>19</b>
<b>ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE</b> .....	<b>20</b>
<b>ANNEXE 6 - PLANS / CROQUIS</b> .....	<b>22</b>

# I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

## 1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

HABITAT 77 - oph de seine et marne		PAGE N° 1
<b>NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR</b> HABITAT 77 - oph de seine et marne ANT. PAYS DE LA BRIE 29 SQUARE MONTMIRAIL 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE Tél: 01 64 14 11 11 Siret: 27770001900015		<b>BON DE TRAVAUX</b> 2020 1372  SOCOTEC DIAG (EXPERT HABITAT)  33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY  Téléphone 0321734144
<b>Réf. fournisseur</b> F / 5149 <b>Marché n°</b> 2017 4475 1 <b>Provenance</b> PAYS DE LA BRIE <b>Objet</b> DIVERS	<b>SERVICE</b> SCE PAYS DE LA BRIE <b>ÉMETTEUR</b> ERNST ERIC	
<b>LOCALISATION</b> Programme 26 LA FERTE GAUCHER (IDALIE- 8 MAI 1945) Tranche 1 Ensemble C000 Escalier AL Étape 03 Logement 1 Module 26LAL0301 Retrait des clés CHEZ LE GARDIEN		
<b>ADRESSE</b> 25 RUE DU 8 MAI 1945 77320 FERTE GAUCHER (LA)		

**DÉLAI D'EXECUTION** 15 JOURS **PÉRIODE DU** 27-01-2020 **AU** 10-02-2020

ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AM145	REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX - TVX	1,00	5,00	5,00
	D'ENTRETIENS OU RÉPARATIONS ENTRE 1 A			
AM176	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET	8,00	48,00	384,00
	ANALYSE DE 51 A 200 PRELEVEMENTS ISSUS			
	PEINTURE CUISINE-SEJOUR+CHAMBRE 1 ET 2 +			
	SALLE DE BAIN + SOL SEJOUR ET			
	CHAMBRES CLE CHEZ GARDIEN MR BERTIN 0686409149			
<b>TOTAL H.T.</b>				389,00
<b>H.T. ACTUALISE</b>				
<b>COEFFICIENT REGIONAL</b>				
<b>RABAIS</b>				
<b>TOTAL H.T.</b>				
<b>T.V.A.</b>	20,00 %			77,80
<b>TOTAL T.T.C.</b>				466,80

AFFECTATION BUDGÉTAIRE				CODES STRUCTURE ET SCHEMA : TECHNI	
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES		LIBELLÉ DU POSTE BUDGÉTAIRE	MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	A760	AEST	EST	HONORAIRES DIAG AMIANTE	466,80

AFFECTATION ANALYTIQUE					MONTANT T.T.C.
CODE BUDGET	REFERENCES PATRIMOINE	REFERENCES OCCUPANT			
1 HONAMIA	26 1 C000 AL 26LAL0301	L 9921614			466,80

Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX 2020 1372

EXEMPLAIRE À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA FACTURE

HABITAT 77 - oph de seine et marne		PAGE N° 2
BON DE TRAVAUX		2020 1372

		Édité le 27-01-2020
Le Service Émetteur		
 Eric EUST Gestionnaire Technique Pays de la Brie		

ACCUSÉ DE RÉCEPTION À RETOURNER AU RESPONSABLE D'ANTENNE DÈS LA FIN DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX

JE SOUSSIGNÉ ONT BIEN ÉTÉ EFFECTUÉES PAR L'ENTREPRISE		CERTIFIE QUE LES RÉPARATIONS FAISANT L'OBJET DU B.T. 2020 1372 LE	
HEURE D'ARRIVÉE :	SIGNATURE DU LOCATAIRE	SIGNATURE DU REPRÉSENTANT	POUR L'ENTREPRISE
HEURE DE DÉPART :			

EXEMPLAIRE À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA FACTURE

## 2. PERIMETRE DU REPERAGE

Pièces concernées	Travaux	Ouvrages ou composants de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Remarques particulières
	Selon BT			

## II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Chambre 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr4)	RESULTAT ANALYSE
Chambre 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE
Chambre 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr3)	RESULTAT ANALYSE
Placard 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr4)	ZPSO
Placard 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr2)	ZPSO
Placard 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr3)	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Mur B	Enduit	P004	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+3	Autres	Mur B, Mur C, Mur D	Enduit	P004	ZPSO
Chambre 2 - R+3	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F	Enduit	P004	ZPSO
Placard 1 - R+3	Autres	Mur A, Mur C, Mur D	Enduit	P004	ZPSO
Placard 2 - R+3	Autres	Mur A, Mur B, Mur C	Enduit	P004	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Mur C, Mur D, Mur E, Mur F	Enduit	P004	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE
Séjour - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr3)	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr2)	ZPSO
Chambre 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr3)	ZPSO
Placard 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr2)	ZPSO
Placard 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr3)	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

### III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de **repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis**.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
8. L'identification de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation et de transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 ;
10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le repérage est basé sur les composants de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017.

*Rappel réglementaire :*

- *L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés*
- *Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations*
- *Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations*
- *Norme NF X 46-020 : version Aout 2017*

**Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.**

#### 1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : LOGEMENTS COLLECTIFS

Date de construction / PC : Date du permis de construire non connue

#### 2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveau	Local	Concernée
R+3	WC	Concerné
R+3	Entrée	Concerné
R+3	Chambre 1	Concerné
R+3	Chambre 2	Concerné
R+3	Placard 1	Concerné
R+3	Placard 2	Concerné
R+3	Salle de bains	Concerné
R+3	Cuisine	Concerné
R+3	Gaine technique	Concerné
R+3	Séjour	Concerné

## IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

### 1. PRESTATIONS REALISEES

- Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC  
**Laboratoire(s) d'analyse** : ITGA 3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

### 2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre I. 2.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de l'absence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

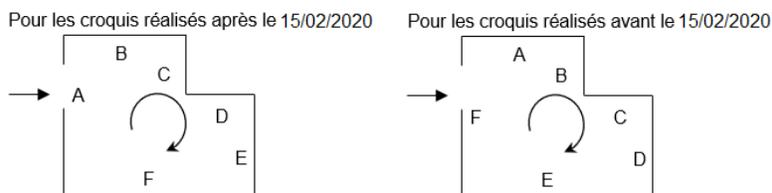
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



### 3. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) : NEANT

### 4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

#### Parties non visitées

Pièce et étage	Justification
NEANT	

#### Éléments non inspectés et justification

PIECE ET ETAGE	REPERAGE	MATERIAUX OU PRODUITS	JUSTIFICATION
NEANT			

#### Éléments à sonder ou à analyser non présents :

Éléments de la liste A, Plinthes carrelage, Sol sous meuble d'évier

#### Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Commentaire :

Occupation des locaux : Vacant

**RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUEES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION**

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Néant
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	
Éléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	

## V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.

Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ 5.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§5.2)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonne « Identification », figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

### 1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Chambre 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE
Chambre 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr3)	RESULTAT ANALYSE
Chambre 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr4)	RESULTAT ANALYSE
Placard 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr2)	ZPSO
Placard 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr3)	ZPSO
Placard 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr4)	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Mur B	Enduit	P004	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+3	Autres	Mur B, Mur C, Mur D	Enduit	P004	ZPSO
Chambre 2 - R+3	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F	Enduit	P004	ZPSO
Placard 1 - R+3	Autres	Mur A, Mur C, Mur D	Enduit	P004	ZPSO
Placard 2 - R+3	Autres	Mur A, Mur B, Mur C	Enduit	P004	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Mur C, Mur D, Mur E, Mur F	Enduit	P004	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr3)	RESULTAT ANALYSE
Séjour - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr3)	ZPSO
Chambre 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr2)	ZPSO

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Placard 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr3)	ZPSO
Placard 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr2)	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

## QUANTITATIF DES ELEMENTS AMIANTES

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants	Unité de mesure	Quantité	Poids (t / U)	Poids total estimé
NEANT					

## 2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Chambre 1 - R+3	Autres	Mur A	Enduit béton	P001	RESULTAT ANALYSE
Placard 1 - R+3	Autres	Mur B	Enduit béton	P001	ZPSO
Placard 2 - R+3	Autres	Mur D	Enduit béton	P001	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Mur A	Enduit béton	P001	ZPSO
Chambre 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr1)	RESULTAT ANALYSE
Placard 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P002 (Fr1)	ZPSO
Chambre 2 - R+3	Autres	Plafond	Enduit béton	P003	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+3	Autres	Plafond	Enduit béton	P003	ZPSO
Placard 1 - R+3	Autres	Plafond	Enduit béton	P003	ZPSO
Placard 2 - R+3	Autres	Plafond	Enduit béton	P003	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Plafond	Enduit béton	P003	ZPSO
Séjour - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr4)	RESULTAT ANALYSE
Séjour - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr1)	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr1)	ZPSO
Chambre 1 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr4)	ZPSO
Placard 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr4)	ZPSO
Placard 2 - R+3	Autres	Sol	Revêtement souple	P005 (Fr1)	ZPSO
Salle de bains - R+3	Autres	Mur B	Enduit béton	P006	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+3	Autres	Mur E	Enduit béton	P006	ZPSO

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Cuisine - R+3	Autres	Plafond	Enduit béton	P007	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains - R+3	Autres	Plafond	Enduit béton	P007	ZPSO
Cuisine - R+3	Autres	Mur D	Enduit	P008	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+3	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur F, Mur G, Mur H	Enduit	P008	ZPSO
Salle de bains - R+3	Autres	Mur A, Mur C, Mur D	Enduit	P008	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

## VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.

## ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

Identification : P001
Pièce et étage : Chambre 1 R+3
Localisation : Mur A
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit béton)
Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit gris en vrac non séparable
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P002 (Fr1)
Pièce et étage : Chambre 2 R+3
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)
Descriptif Laboratoire : Revêtement souple beige
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P002 (Fr2)
Pièce et étage : Chambre 2 R+3
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)
Descriptif Laboratoire : Colle polymère jaune non séparable + colle bitumineuse noire + ragréage gris en faible quantité en vrac non séparable
Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P002 (Fr3)
Pièce et étage : Chambre 2 R+3
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)
Descriptif Laboratoire : Dalle dure cassante beige
Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P002 (Fr4)
Pièce et étage : Chambre 2 R+3
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)
Descriptif Laboratoire : Dalle dure cassante noire
Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P003
Pièce et étage : Chambre 2 R+3
Localisation : Plafond
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit béton)
Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P004
Pièce et étage : Séjour R+3
Localisation : Mur B
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit)
Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche en faible quantité non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac
Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P005 (Fr1)
Pièce et étage : Séjour R+3
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)
Descriptif Laboratoire : Revêtement souple beige
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P005 (Fr2)
Pièce et étage : Séjour R+3
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)
Descriptif Laboratoire : Colle polymère jaune non séparable + colle polymère jaune non séparable + peinture non séparable + colle bitumineuse noire + ragréage gris en vrac non séparable
Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P005 (Fr3)
Pièce et étage : Séjour R+3
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)
Descriptif Laboratoire : Dalle dure cassante noire
Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P005 (Fr4)
Pièce et étage : Séjour R+3
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement souple)
Descriptif Laboratoire : Revêtement souple marron
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P006
Pièce et étage : Salle de bains R+3
Localisation : Mur B
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit béton)
Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit beige en faible quantité en vrac non séparable
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P007
Pièce et étage : Cuisine R+3
Localisation : Plafond
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit béton)
Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P008
Pièce et étage : Cuisine R+3
Localisation : Mur D
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit)
Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


# ANNEXE 2 - PV ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adèle - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tel : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° I-5967



Liste des sites et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

## RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-9163 EN DATE DU 05/02/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.  
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : SOCOTEC DIAGNOSTIC - AGENCE VILLEPINTE 22 Avenue des Nations 93420 VILLEPINTE	Réf. Commande ITGA : IT0720-9163 Réf. Commande Client : 26LAL0301--01
--	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 30/01/2020

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
  - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
    - (1)- Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085)
    - (2)- Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT453)
    - (3)- Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : La détection de fibres d'amiantes optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.  
ou  
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiantes est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiantes
Réf dossier client : 26LAL0301--01 - 5 Rue du 8 Mai 1945 - Logement 1 - ESC AL- R+3 77320 FERTE GAUCHER Réf échantillon client : 26LAL0301P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Chambre 1 Mur A Enduit béton				Réf échantillon ITGA : IT072001-63690 Description ITGA : Peintures multiples / Enduit gris en vrac
<sup>1</sup> Peintures multiples non séparable + enduit gris en vrac non séparable	META (1)	1	05/02/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 26LAL0301--01 - 5 Rue du 8 Mai 1945 - Logement 1 - ESC AL- R+3 77320 FERTE GAUCHER Réf échantillon client : 26LAL0301P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Chambre 2 Sol Revêtement souple				Réf échantillon ITGA : IT072001-63691 Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Dalle dure cassante beige / Dalle dure cassante noire / Colle bitumineuse noire / Ragréage gris en faible quantité en vrac
<sup>1</sup> Revêtement souple beige	META (1)	1	05/02/2020	Amiante non détecté / -
<sup>1</sup> Colle polymère jaune non séparable + colle bitumineuse noire + ragréage gris en faible quantité en vrac non séparable	MOLP	1	05/02/2020	Présence de fibres d'amiantes / Chrysotile
<sup>1</sup> Dalle dure cassante beige	META (3)	1	05/02/2020	Présence de fibres d'amiantes / Chrysotile
<sup>1</sup> Dalle dure cassante noire	META (3)	1	05/02/2020	Présence de fibres d'amiantes / Chrysotile

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09

Page 1/3

**RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-9163 EN DATE DU 05/02/2020**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)**

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amianté
Réf dossier client : 26LAL0301-01 - 5 Rue du 8 Mai 1945 - Logement 1 - ESC AL- R+3 77320 FERTE GAUCHER Réf échantillon client : 26LAL0301P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Chambre 2 Plafond Enduit béton				Réf échantillon ITGA : IT072001-63692 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac
* Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META (1)	1	05/02/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 26LAL0301-01 - 5 Rue du 8 Mai 1945 - Logement 1 - ESC AL- R+3 77320 FERTE GAUCHER Réf échantillon client : 26LAL0301P004 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Séjour Mur B Enduit				Réf échantillon ITGA : IT072001-63693 Description ITGA : Peintures multiples / Toile fibreuse blanche en faible quantité / Enduit plâtreux blanc en vrac
* Peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche en faible quantité non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META (1)	2	05/02/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Réf dossier client : 26LAL0301-01 - 5 Rue du 8 Mai 1945 - Logement 1 - ESC AL- R+3 77320 FERTE GAUCHER Réf échantillon client : 26LAL0301P005 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Séjour Sol Revêtement souple				Réf échantillon ITGA : IT072001-63694 Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Revêtement souple marron / Colle polymère jaune / Peinture / Dalle dure cassante noire / Colle bitumeuse noire / Ragréage gris en vrac
* Revêtement souple beige	META (1)	1	05/02/2020	Amiante non détecté / -
* Colle polymère jaune non séparable + colle polymère jaune non séparable + peinture non séparable + colle bitumeuse noire + ragréage gris en vrac non séparable	MOLP	1	05/02/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
* Dalle dure cassante noire	META (3)	1	05/02/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
* Revêtement souple marron	META (1)	3	05/02/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 26LAL0301-01 - 5 Rue du 8 Mai 1945 - Logement 1 - ESC AL- R+3 77320 FERTE GAUCHER Réf échantillon client : 26LAL0301P006 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Mur B Enduit béton				Réf échantillon ITGA : IT072001-63695 Description ITGA : Peintures multiples / Enduit beige en faible quantité en vrac
* Peintures multiples non séparable + enduit beige en faible quantité en vrac non séparable	META (1)	1	05/02/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 26LAL0301-01 - 5 Rue du 8 Mai 1945 - Logement 1 - ESC AL- R+3 77320 FERTE GAUCHER Réf échantillon client : 26LAL0301P007 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Plafond Enduit béton				Réf échantillon ITGA : IT072001-63696 Description ITGA : Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac
* Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (1)	1	05/02/2020	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sanf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

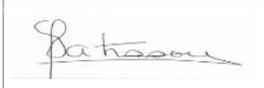
DTA 164-01 rev 09

Page 2/3

**RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-9163 EN DATE DU 05/02/2020**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)**

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 26LAL0301-01 - 5 Rue du 8 Mai 1945 - Logement 1 - ESC AL- R+3 77320 FERTE GAUCHER				Réf échantillon ITGA : IT072001-63697
Réf échantillon client : 26LAL0301P008 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur D Enduit				Description ITGA : Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac
* Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (1)	1	05/02/2020	Amiante non détecté / -

Validé par : Gwladys PATISSOU - Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09

Page 3/3

## ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS

Aucun document disponible

# ANNEXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES



## Certificat de compétences Diagnosticqueur Immobilier

N° CPDI 4129    Version 004

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur JULIEN Mickael**

Est certifié(a) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics Immobiliers pour les missions suivantes :

<b>Amiante sans mention</b>	<b>Amiante Sans Mention*</b> Date d'effet : 01/01/2017 - Date d'expiration : 24/10/2021
<b>DPE individuel</b>	<b>Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel</b> Date d'effet : 07/12/2016 - Date d'expiration : 06/12/2021
<b>Electricité</b>	<b>Etat de l'installation intérieure électrique</b> Date d'effet : 26/10/2016 - Date d'expiration : 25/10/2021
<b>Gaz</b>	<b>Etat de l'installation intérieure gaz</b> Date d'effet : 17/02/2017 - Date d'expiration : 16/02/2022
<b>Plomb</b>	<b>Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb</b> Date d'effet : 23/12/2016 - Date d'expiration : 22/12/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 03/05/2017.



\*Mission de repérage des matériaux et produits de la liste 1 et des matériaux et produits de la liste 2 et Analyses physico-chimiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste 1 dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.

Mission de repérage des matériaux et produits de la liste 1 et des matériaux et produits de la liste 2. Des analyses physico-chimiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste 1, dans des conditions de grande hauteur, dans des bâtiments ou ouvrages de public fréquenté aux catégories 1, 2, 3, 4, dans des conditions de travail réglementé plus de 200 personnes ou dans des bâtiments industriels. Mission de repérage des matériaux et produits de la liste 2. Les missions sont à l'issue des travaux de travaux de construction.

Arrêté du 21 novembre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des activités de repérage et d'analyse de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste 1 et de la liste 2, des constatations, après travaux ou, en l'absence de travaux, et les critères de certification des organismes de certification - Arrêté du 21 juillet 2010 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des activités de repérage, d'analyse physico-chimique de l'état de conservation des matériaux et produits relevant de l'annexe 1 et l'annexe 2, des constatations, après travaux ou, en l'absence de travaux, et les critères de certification des organismes de certification - Arrêté du 21 novembre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des activités de repérage et d'analyse de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste 1 et de la liste 2, des constatations, après travaux ou, en l'absence de travaux, et les critères de certification des organismes de certification - Arrêté du 10 octobre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des activités de repérage et d'analyse de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste 1 et de la liste 2, des constatations, après travaux ou, en l'absence de travaux, et les critères de certification des organismes de certification - Arrêté du 3 août 2002 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des activités de repérage et d'analyse de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste 1 et de la liste 2, des constatations, après travaux ou, en l'absence de travaux, et les critères de certification des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2009 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des activités de repérage et d'analyse de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste 1 et de la liste 2, des constatations, après travaux ou, en l'absence de travaux, et les critères de certification des organismes de certification.



**I.Cert**  
Institut de Certification

Certification de personnes  
Diagnosticqueur  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35700 Saint-Grégoire



**cofrat**  
COFFRE  
CERTIFICATION  
DES  
PERSONNES  
EXERCANT  
DES  
ACTIVITÉS  
DE  
DIAGNOSTIC  
IMMOBILIER

CPE DI DR 11 rev13

# ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre Assurance  
▶ RC PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

COURTIER  
**VD ASSOCIES**  
81 BOULEVARD PIERRE PREMIER  
33110 LE BOUSCAT  
Tél : 05 56 30 95 75  
Fax : 08 97 50 56 06  
Email : CONTACT@VDASSOCIES.FR  
Portefeuille : 0201478984

SOCOTEC DIAGNOSTIC  
21 ROUTE D'ALBERT  
62450 AVESNES LES BAPAUME

Vos références :  
Contrat n° 10158549604  
Client n° 0626089020

AXA France IARD, atteste que :

**SOCOTEC DIAGNOSTIC  
21 ROUTE D'ALBERT  
62450 AVESNES LES BAPAUME**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.  
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

**AMIANTE :**  
ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE  
DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE  
DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES  
CONTROLE PERIODIQUE ( AMIANTE )  
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX ( PLOMB - AMIANTE )  
REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION  
REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES

**PLOMB :**  
DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU  
CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB ( CREP )  
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES ( DRIPP )  
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION

**ETAT PARASITAIRE :**  
ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES  
ETAT PARASITAIRE ( MERULES, VRILLETES, LYCTUS )  
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE ( LOI ALUR )

**MESURES :**  
MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN  
CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2

10158549604180710

65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.

AUTRES :

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ

ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES ( ENRNMT )

ESRIS (ETAT DES SERVITUDES RISQUES ET D'INFORMATION SUR LES SOLS)

ERP (ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS)

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE

PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.

ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012.

DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF

ETAT DES LIEUX LOCATIFS

DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE

CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION

DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO

INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES

THERMOGRAPHIE INFRAROUGE

DIAGNOSTIC RADON : DANS TOUS TYPES DE BATIMENTS.

DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE

DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER – ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL

DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG ) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN

URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION

DE BIENS IMMOBILIERS.

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES

EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE ( SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION )

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

CENTRE DE FORMATION

MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE

DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS DE GAZ

VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES ENGINES DE LEVAGE ET DE CHANTIER

DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE

CONTROLE DE SECURITE DES AIRES DE JEUX

RECHERCHE DE METAUX LOURDS SUR TOUS TYPES D'OUVRAGES ET DE BÂTIMENTS

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 02 Janvier 2020

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

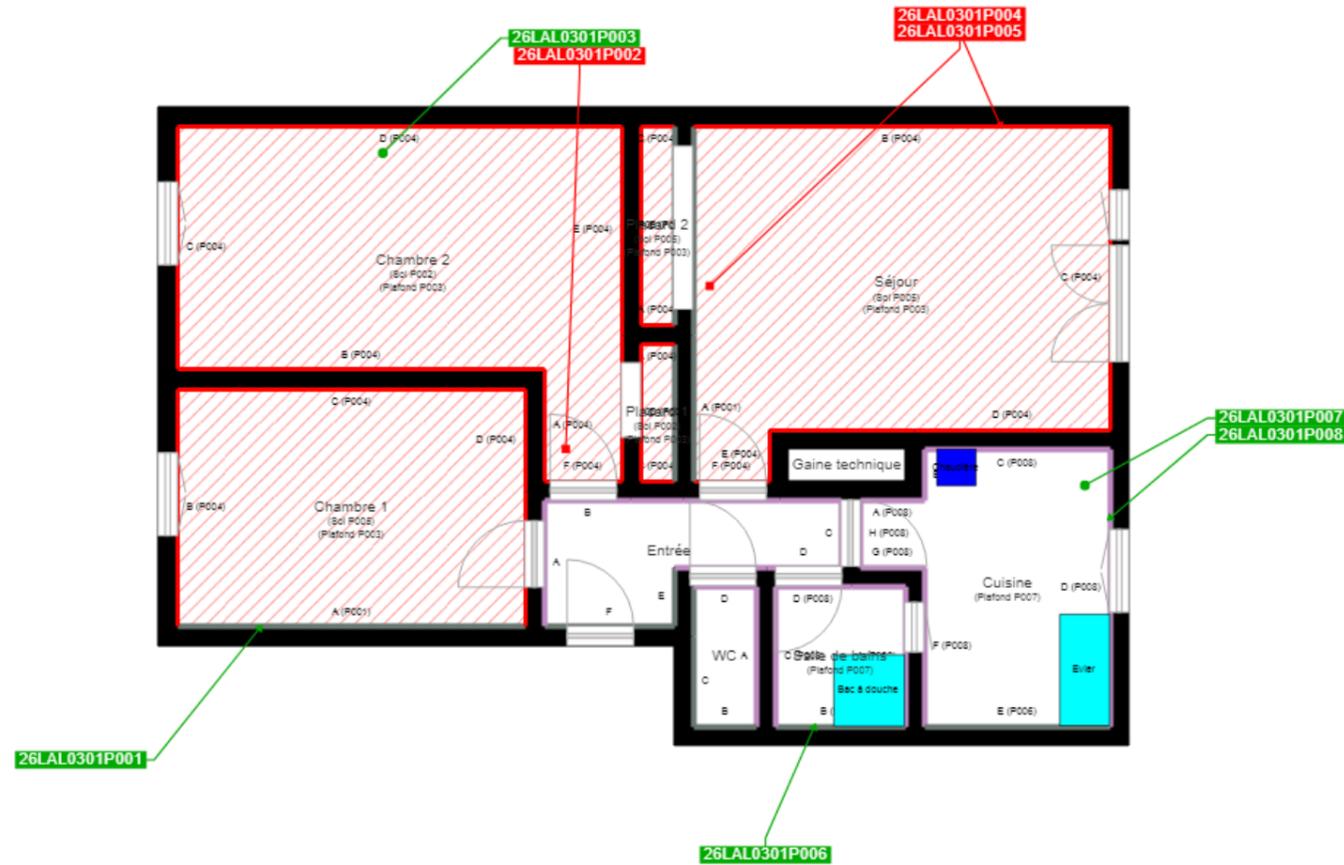
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA Intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/2

## ANNEXE 6 - PLANS / CROQUIS

# Apparemmment 301 du bâtiment n 25



## PLANCHE DE REPERAGE

Bien : 26LAL0301 - 5 Rue du 8 Mai  
1945 - Logement 1 - ESC AL - R+3  
77320 FERTE GAUCHER

Zone :R+3

Plan

Auteur :JULIEN Mickaël

N° de planche :1/1

### Légende type de mur :

- Cloisons Plaques de plâtre
- Murs Bois
- Murs Briques
- Murs carreaux de plâtre
- Murs Béton
- Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
- Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
- Murs Torchis
- Murs Brique / Enduit
- Murs Brique plâtrière
- Murs Pierre
- Murs Mâchefer
- Murs Parpaing
- Murs amiantés

### Légende des prélèvements :

- Prélèvement de sol amianté
- Prélèvement de sol non amianté
- Prélèvement de plafond amianté
- Prélèvement de plafond non amianté
- Prélèvement de mur amianté
- Prélèvement de mur non amianté
- Autre type de prélèvement amianté
- Autre type de prélèvement non amianté
- Sols amiantés
- Plafonds amiantés
- Sols et plafonds amiantés